le pouvoir parlementaire bourgeois. Quant aux nationalistes, qui eurent leur heure de puissance au cours de la guerre mais qui n'avaient pu réaliser au flot de défaitisme déchaîné après l'armistice, ils entrèrent en nombre dans les rangs des faisceaux et, grâce à leur culture supérieure en général à celle de la masse des adhérents, y conquirent une suprématie indiscutable.

La sagesse française

Finissons sur les paroles d'un étranger intelligent que rapporte « M. de la Palisse » dans le *Petit Journal*. « Votre pays, lui avait dit cet étranger, est peuplé de *Jean de La Fontaine* ». Qu'est-ce à dire:

C'est d'abord que tous les Français savent conter et que dans leurs récits — où ils mettent en scène des personnages, à la manière de votre fabuliste — il y a toujours une moralité. Vous avez au dehors la réputation d'un peuple frivole et vous êtes un peuple de moralistes. Mais votre ton léger donne le change aux hommes des autres nations qui sont accoutumés à un autre genre de sagesse — à une sagesse qui ne plaisante pas.

La fleur de l'esprit ne pousse que sur les terres de haute civilisation.

LA PROPRIÉTÉ COMMERCIALE A LA CHAMBRE

Paris, 19 novembre. — La Commission du commerce et de l'industrie a examiné les quatre premiers articles de la proposition sur la propriété commerciale.

On se souvient que le Sénat, après avoir modifié pour la troisième fois le texte adopté par la Chambre, lui a renvoyé cette proposition à la fin de la dernière session.

La Commission a adopté le texte du Sénat pour les trois premiers articles et a maintenu le texte, antérieurement voté par la Chambre, en ce qui concerne l'article 4.

Les autres articles seront incessamment discutés, afin de permettre une inscription prochaine du projet sur la propriété commerciale à l'ordre du jour de la Chambre.

L'Italie contracte un emprunt de cent millions de dollars en Amérique

New-York, 19 novembre. — Un groupe de banquiers américains avant à sa tête la maison Morgan, a décidé d'avancer à l'Italie 100.000.000 de dollars pour l'aider à rétablir l'étalon or.

Les conditions exactes de l'emprunt ne sont pas publiées, mais on déclare que cet emprunt consistera en titres venant à échéance au cours d'une période de vingt à trente années.

Il rapportera un intérêt supérieur à 7 %. L'émission aura lieu vendredi prochain.

Une partie de l'emprunt servirait à rembourser à la maison Morgan une cinquantaine de millions de dollars avancés au mois de juin dernier, à trois banques italiennes, pour stabiliser le taux de la lire.

LE VACCIN DE LA TUBERCULOSE

Paris, 19 novembre. — On a annoncé que le docteur Calmette avait découvert le vaccin de la tuberculose.

Interrogé par un de nos confrères parisiens, le docteur a précisé que ses collaborateurs et lui avaient les meilleurs espoirs, mais qu'il leur faudra plusieurs années encore pour pouvoir affirmer qu'ils ont sûrement mis l'homme hors d'atteinte de la terrible maladie. Actuellement, ils sont certains de l'innocuité absolue du vaccin B. C. G. C'est la première condition qu'il devait remplir.

Quant à son efficacité, les résultats obtenus portant déjà sur plusieurs milliers d'applications chez l'homme ou chez les animaux, sont des plus encourageants.

Mais le docteur Calmette ne les considère pas comme suffisants pour donner une affirmation définitive. Les travaux se poursuivent sans relâche.

Rappelons à ce propos, que le célèbre savant a pu annoncer que sur 2.070 nouveaux-nés exposés à la contamination familiale et vaccinés avec le B. C. G., la mortalité par la tuberculose n'atteignait pas 0,5 pour cent.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Les 17 records de l'aviateur Bossoutrot

Paris, 19 novembre. — La Commission sportive de l'Aéro-Club de France a homologué la performance réalisée, la semaine dernière, par l'aviateur Lucien Bossoutrot, avec 4.000 kg. de charge.

Il en résulte que Bossoutrot s'adjuge les records du monde d'altitude avec: 4.000, 3.000 et 2.000 kilogs de charge et ceux de durée avec: 4.000, 3.000, 2.000, 1.500 et 1.000 kilogs.

L'aviateur bat en outre les records français d'altitude avec: 4.000, 3.000, 2.000 et 1.500 kilogs de charge et ceux de durée avec: 4.000, 3.000, 2.000, 1.500 et 1.000 kilogs.

En un seul vol, Bossoutrot s'est donc rendu possesseur de 17 records, dont 8 mondiaux et 9 français.

LES INCIDENTS D'HALLUIN

devant le Tribunal correctionnel de Lille

LA DEUXIÈME JOURNÉE

Le président ne permet pas au député communiste Delourme de faire l'apologie du bolchevisme

La seconde audience qui a retenu, jeudi matin, de 9 h. 30 à 11 h. 15, le tribunal correctionnel de Lille, a été uniquement réservée à l'audition des derniers témoins, parmi lesquels se trouvaient de nombreuses personnes citées par la défense et appartenant au parti communiste.

Ces témoins ont tenté d'attribuer à l'affaire des émeutiers d'Halluin un caractère purement politique, en essayant de faire entendre au tribunal de longs et fastidieux exposés des doctrines communistes.

Fort heureusement pour ceux qui n'avaient cure d'être mis au supplice par ces porte-paroles révolutionnaires, M. le président Leclercq et ses assesseurs se refusèrent à ouïr ces harangues politiques et prirent le sage parti d'enlever la parole aux témoins qui prétendaient expliquer des choses n'ayant aucunement trait aux faits imputés aux accusés.

L'attitude énergique du tribunal, son impartialité et sa pondération, soulevèrent les protestations et la colère des plaideurs communistes, de ces emportés qui s'ingénièrent alors à faire naître de violents incidents.

Ceci eut pour effet de prolonger considérablement la durée des débats, qui n'ont pu être terminés jeudi matin et qui seront repris mardi après-midi, à 14 h. 15.

LES DERNIERS TÉMOINS

A 9 h. 30, quand le tribunal déclare l'audience ouverte, il reste à entendre quatorze témoins.

Le premier qui se présente à la barre est M. Jules Dupuis, qui affirme avoir vu Stroble à l'intérieur de l'usine Sion.

M. Richemer, qui lui succède, est un restaurateur de la rue de Tournai. Ce témoin croit se rappeler avoir vu Vermant chez lui le lundi 12 octobre.

M. Lucien Sima affirme que Vermant était à Lille le jour de l'émeute d'Halluin.

Avec ce témoin à décharge commence la série des incidents d'audience.

Sans qu'on le lui demande, bien au contraire, Lucien Sima éprouve le besoin de faire un cours politique traitant du communisme. Le président l'interrompt et lui retire la parole.

M. Menan, lui aussi, a vu Vermant à Lille: « Cet inculpé, ajoute le témoin, est victime du patronat... »

Comme Menan dépose avec violence sur des faits absolument étrangers à l'affaire, le président Leclercq lui retire la parole, après intervention de M. Dardot.

M. Florimond Bonte, journaliste, à Wattrelos, veut parler de la grève de 24 heures ordonnée par les dictateurs des syndicats unitaires.

Le Président. — Inutile d'insister sur ce point, le tribunal est aussi documenté que vous. Vous êtes ici pour parler de Vermant.

— J'y arrive, observe le témoin, qui affirme ensuite que Vermant était à Lille, à 10 h.

M. Coissard, chef de la Sûreté de Lille, a fait une enquête sur les agissements de Vermant. De cette enquête, il résulte que l'inculpé venait à Lille, tous les lundis, et qu'il y était le lundi 12 octobre.

M. Coissard ne peut dire d'où lui viennent ces renseignements, mais pour lui, ils sont sérieux, et la présence à Lille de l'inculpé ne fait aucun doute.

On entend quelques témoignages sans importance, puis l'huissier appelle M. Debondt, introduit M. Clotaire Delourme, député communiste.

Déposition du député communiste Delourme

Le témoin s'avance à la barre tenant à la main la copie d'un discours qui ne comporte pas moins de 25 à 30 feuillets grand format.

Stupeur de l'assistance qui se voit déjà infliger le plus cruel des pensums.

Heureusement, le tribunal ne permettra pas à M. Delourme de placer son discours, car des incidents se produiront et la parole sera retirée au représentant des soviets.

Avant de s'adresser au tribunal, le député communiste se porte à ceux que le patronat a traînés sur ce banc d'inf... »

Le Président. — Non, non, vous êtes ici comme témoin et vous n'avez pas à vous livrer à des discours politiques. Le tribunal est saisi de faits. Des individus sont inculpés d'entraves à la liberté du travail, de violation de domicile et de violences à particuliers et à gendarmes. Le tribunal recherche la preuve de ces délits.

Avez-vous quelque chose à dire sur ces faits? Etiez-vous à Halluin, le 12 octobre?

Le témoin. — Il est nécessaire de rechercher la psychologie des faits. Je suis ici pour cela...

Le Président. — Mon rôle est suffisamment difficile et je ne puis vous laisser parler que sur les faits qui nous occupent.

Me Delvallée. — Je me trouve dans la nécessité de me répéter. J'ai dit que dans cette affaire, il y avait eu des provocations lointaines et immédiates de la part des industriels d'Halluin. Dans le dossier se trouvent des tracts communistes, dont parlera M. le Procureur de la République. Il est nécessaire que nous parlions de ces pièces et de ceux qui les ont établies. M. Delourme est ici pour cela.

Le témoin. — Je viens à la question...

Le Président. — Etiez-vous à Halluin, oui ou non?

Le témoin. — J'ai fait une enquête personnelle à Halluin et j'ai recueilli des renseignements que je vais faire connaître.

Le Président. — Vous allez parler des faits, n'est-ce pas?

Le témoin. — Sur ce et pas autre chose. Je répète donc que j'apporte toute ma sympathie à ceux qui sont inculpés dans cette affaire, dont il est nécessaire de faire la psychologie.

A Halluin, depuis les grèves qui y ont eu lieu avant la guerre, règne une grande animosité entre le patronat et la classe ouvrière.

Le Président. — Je ne vous laisse pas continuer. Je n'ai pas du tout à prendre parti entre le patronat et les ouvriers. Je vous invite à déposer sur les faits.

Le témoin. — Je crois nécessaire cette psychologie.

Le Président. — Le tribunal ne peut vous entendre et vous invite à vous retirer.

Me Delvallée. — Il faut faire l'historique des faits, remonter aux sources lointaines. Il faut rechercher s'il y a eu provocation lointaine...

Le Président au témoin. — Vous n'étiez pas à Halluin, mais avez-vous cependant quelque chose à dire sur les faits?

Le témoin. — Sur les faits, je n'ai rien à dire.

Le Président. — En ce cas, nous n'avons pas besoin de vos appréciations et le tribunal décide de ne pas vous entendre.

M. Delourme est forcé de se retirer, mais comme il tient quand même à produire son petit effet, il prend de grands airs de tragédien pour clamer, d'une voix aiguë, en quelques mots, la quintessence de son discours de 25 à 30 feuillets.

Et ces paroles extraordinaires, amusantes, tombent au milieu d'un auditoire qui n'arrive plus à tenir son sérieux:

« Je regrette de ne pouvoir dire ce que j'ai à dire, car j'aurais plaidé les circonstances atténuantes pour M. Sion et j'aurais demandé l'inculpation de celui qui a armé le bras de cet industriel, c'est-à-dire de F. Martin-Mamy, chef du fascisme dans le Nord. »

Après la sortie du député communiste, on annonce le dernier témoin, **M. Porrey**, secrétaire de l'Union des Syndicats Unitaires du Nord. Comme le précédent, ce témoin veut faire l'apologie du communisme, mais le président intervient et lui demande s'il était à Halluin le 12 octobre.

Le témoin. — Je n'étais pas à Halluin, mais je puis prouver qu'il y a eu provocation. L'état d'esprit syndical d'Halluin...

Le Président. — C'est inutile d'insister sur ce point et le tribunal estime, devant vos propos, qu'il n'y a pas lieu pour lui de vous entendre.

LE DERNIER INTERROGATOIRE DES ACCUSÉS

Après en avoir fini avec les témoins, le tribunal passe au dernier interrogatoire des inculpés:

— Vermant, interroge le Président, avez-vous quelque chose à dire?

L'inculpé. — Oh! pas grand'chose! Je me suis étonné d'avoir été mêlé dans cette affaire. C'est sans doute pour avoir lutté contre le patronat que je suis ici.

Le Président. — Vous invoquez un alibi. Vous étiez à Lille?

L'inculpé. — Oui, et je n'ai rien d'autre à dire.

Gilbert Declercq, à qui on pose la même question, fait le récit des faits qui ont marqué la journée du 12 octobre. Au cours de son exposé, il essaie de démontrer son innocence en affirmant qu'il a, par tous les moyens possibles, calmé les grévistes. Il nie toujours être entré dans l'usine Sion et accuse l'industriel de l'avoir provoqué.

Zulma Dumortier, Lagaë, les deux frères Feys, Strobbe et Jules Vanneckе répondent dans le même sens et nient avoir pris une part active au coup de force dirigé contre l'usine Sion.

LA PROCHAINE AUDIENCE

Après ces débats, le tribunal consulte le ministère public et les avocats, et leur demande s'il y a lieu de remettre l'affaire à une prochaine audience.

M. Dardot et Me Delvallée sont de cet avis et demandent au tribunal de fixer l'audience au début de la semaine prochaine.

L'accusation et la défense promettent d'être brefs, mais M. Dardot, sur une question précise de Me Delvallée, ajoute que son réquisitoire effleurera la question politique que tant de témoins ont agitée au cours des débats.

— Si vous effleurez cette question, s'inique l'avocat, moi je la traiterai.

Cela promet encore une audience mouvementée, au cours de laquelle on exposera — cela ne fait aucun doute, hélas! — les doctrines communistes et le mécanisme des provocations lointaines et immédiates qui auraient incité les troupes rouges à monter à l'assaut d'une usine et à brutaliser les hommes, des gendarmes et même des femmes.

La prochaine audience a été fixée à mardi, à 14 h. 15.

L'attentat de Cormeilles-en-Parisis aux assises de Seine-et-Oise

Versailles, 19 novembre. — Devant les Assises de Seine-et-Oise ont comparu, aujourd'hui, les trois bandits qui, le 20 mars dernier, attaquèrent le bureau de poste de Cormeilles-en-Parisis, tuèrent un des employés, épouvantèrent les autres et s'emparèrent de quelques milliers de francs que contenait la caisse, et s'enfuirent sans être poursuivis.

L'AUDIENCE

Dès midi la salle est archicomble.

Voici les trois bandits au banc des accusés: Lucien Pierson, 18 ans; Lucien Bierre, même âge, et René Vannier, plus âgé d'un an.

M. Caille, procureur de la République, occupe le siège du ministère public.

Mme Porcheron, veuve de la victime, partie civile, assiste aux débats, à côté de son fils.

Pierson est correctement vêtu. Bierre est en veston gris, sous lequel on aperçoit un tricot de laine.

Quant à Vannier, il ne porte pas de gilet. Il ne paraît nullement gêné et ne semble pas se rendre compte de la gravité de l'inculpation qui pèse sur lui.

Pendant la lecture de l'acte d'accusation, au moment où le greffier fait le récit de l'assassinat du malheureux facteur, le femme et le fils de la victime éclatent en sanglots.

On fait l'appel des 21 témoins à charge et des dix témoins à décharge.

Me Campinchi, défenseur, demande à faire entendre les dix témoins à décharge.

Pendant plus d'une heure, on interroge les trois accusés sur les nombreux cambriolages retenus par l'accusation. Tous trois font des aveux complets et reconnaissent même les cambriolages qu'ils avaient niés à l'instruction.

On arrive au fait principal: l'assassinat du facteur.

Pierson raconte avec force détails, comment fut résolue l'attaque. Il s'attache à démontrer que c'est Bierre qui indiqua le bureau.

Mme Weber, employée des postes, fait le récit de l'attaque. On entend encore plusieurs témoins, puis les débats sont renvoyés à demain, midi 30.

Un incident au Comité consultatif du logement

Les représentants des propriétaires ont quitté le Comité

Paris, 19 novembre. — Le Comité consultatif du haut commissariat au logement comprend une centaine de membres répartis à peu près également, au gré de leurs convenances personnelles et de leurs compétences, entre trois sections: foyers, lotissement et construction.

La section des foyers comprend: sur environ trente membres, sept propriétaires: MM. Ramarony, Truité de Verreux, Lagrange, Mignon, Jean Bloch, Renaudin, Cotelle.

Ceux des propriétaires qui sont inscrits dans la section, non à titre personnel, mais comme représentants de groupements de propriétaires, viennent d'avertir le haut-commissaire aux logements, qu'ils considèrent comme inutile de continuer à prendre part aux travaux de leur section.

La crise ministérielle en Pologne

M. Skrynski renonce à former le Cabinet

Après avoir établi la base d'un cabinet de coalition et rapproché les points des divers programmes, M. Skrynski a informé le Président de la République que, étant données les difficultés qui ont surgi entre les deux partis extrêmes au sujet de l'attribution des portefeuilles, il considère sa mission comme terminée.

L'entrée du Reich dans la Société des Nations

Le rédacteur diplomatique de la *Westminster-Gazette* écrit que l'admission de l'Allemagne à la Société des Nations aura lieu probablement en février, au cours d'une session extraordinaire de l'assemblée de la S. D. N., à laquelle assisteront les ministres des Affaires étrangères des grandes puissances.

LE PARADIS BOLCHEVISTE

TROTSKY DE NOUVEAU EN « CONGÉ »

Riga, 19 novembre. — M. Trotsky, pour cause de santé ébranlée a pris un congé et est parti pour le Caucase. Les journaux soviétiques assurent que cette fois-ci il est réellement malade.

UNE BAGARRE

entre fascistes et communistes à Chemnitz

A la suite d'une assemblée fasciste, des collisions se sont produites entre des éléments d'extrême-droite et des communistes, à Chemnitz. Il en résulta une mêlée générale, et on signale environ dix personnes plus ou moins grièvement blessées.

LA VENTE DU MONOPOLE DES TABACS

UN PROJET DONT IL SERAIT REPARLÉ

A l'occasion de la discussion financière, M. Bailby, directeur de l'*Intransigeant*, auquel nous laissons, d'ailleurs, la responsabilité de son affirmation, rappelle que la vente des monopoles avait été étudiée par le Bloc National et que le 14 mars 1924, au Sénat, M. Lazare Weiller disait:

Il n'y a personne dans votre assemblée qui, si une société, même étrangère, consentait à vous donner trois ou quatre milliards par an pour le tabac, les refuserait.

A quoi un sénateur d'extrême-gauche, M. Milan, répondait de bonne foi:

Si vous connaissez un amateur à 4 milliards, nous acceptons.

M. Bailby assure que des négociations dans ce sens furent entreprises à cette époque par M. Weiller. C'était au temps du ministère Poincaré.

Nous étions donc directement engagés sur la bonne voie du redressement économique. D'un côté, M. Poincaré préparait pour les administrations publiques l'application du milliard d'économies, système Marin. De l'autre, il jugeait que l'Etat, lourdement endetté par sa faute, devait être le premier à se frapper lui-même. Et le Cabinet s'apprêtait à renoncer à l'exploitation des allumettes, ruineuse pour le Trésor. La liquidation des tabacs aurait suivi...

On a lu plus haut que des négociations étaient entreprises à ce sujet par M. Weiller. Elles furent menées à bien. Et, quelques semaines plus tard, « le ministère des Finances était officiellement saisi d'un avant-projet qui, tout en sauvegardant les droits de l'Etat, pouvait lui procurer immédiatement une vingtaine de milliards, tout en lui assurant un revenu annuel au moins égal au revenu actuel ».

Cette offre, qui est de l'histoire, ne serait pas complète si je ne m'empressais d'ajouter ceci: entre temps, le Bloc national avait été, au 11 mai, battu par le Bloc des gauches. Et immédiatement s'effondrait la politique de clairvoyance et de courage pratiquée par le parti modéré.

M. Clémentel, qui prit le ministère des Finances dans le cabinet Herriot, fut également saisi de l'offre américaine; il trouvait la proposition séduisante: la Banque de France elle-même donnait son approbation, assure notre confrère, mais la surenchère démagogique l'emporta sur le bon sens.

Même pour le cas où l'on eût trouvé dangereux de répondre à une offre étrangère, on eût rencontré, assurait-on alors, des propositions émanant de sociétés françaises.

M. Lazare Weiller a l'intention de reprendre la question prochainement devant le Sénat, en exposant à ses collègues de la Haute-Assemblée le détail de l'avant-projet qui avait été soumis en 1924 au Gouvernement.

A LA COMMISSION DES STAGES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

UNE DISTINCTION EST ATTRIBUÉE A UN STAGIAIRE DE ROUBAIX

Mardi dernier, s'est tenue à l'Office National du Commerce Extérieur, à Paris, la réunion semestrielle de la Commission spéciale des stages industriels et commerciaux du Sous-Secrétariat d'Etat de l'Enseignement Technique. Elle était présidée par M. le sénateur Cuminal, assisté de M. Labbé, directeur général de l'Enseignement Technique et M. Paris, inspecteur général. En dehors des délégués des associations reconnues, notamment de Paris, Lyon, Rouen et Clermont Ferrand, assistaient à cette réunion des représentants du ministère de l'Instruction publique, des Affaires étrangères, du Commerce et de l'Industrie. Certains attachés commerciaux, actuellement à Paris se trouvaient également présents, parmi lesquels MM. Le Neveu, de New-York; Royer, de Tokio et Roustan, de Mexico.

M. Charles Florin, président de la Société d'Encouragement de Roubaix-Tourcoing, pour l'envoi de stagiaires commerciaux et industriels à l'étranger, représentait notre société locale. Sur sa proposition, la commission attribua une médaille ainsi qu'une prime à l'un des stagiaires de la Société d'Encouragement, notre concitoyen, M. Marcel Doutreligne, qui vient de terminer récemment un stage très fructueux dans le Proche-Orient. M. Florin a fait cette proposition dans le but de récompenser officiellement l'un des protégés de la Société qu'il préside, à cause de l'activité que celui-ci avait déployée durant son stage et des études intelligentes et très pratiques auxquelles il s'était livré dans un grand nombre de pays. Les attachés commerciaux d'Egypte, Syrie, Turquie et Grèce, qui avaient eu l'occasion d'apprécier les efforts déployés par notre jeune concitoyen, avaient été unanimes à émettre un avis favorable pour l'attribution de la plus haute distinction prévue par le règlement.

La Commission des stages profita de cette circonstance pour rendre hommage une fois de plus, à la vitalité de la Société d'Encouragement de Roubaix-Tourcoing, et elle prit connaissance aussi, avec beaucoup d'intérêt des rapports que lui communiqua M. Florin et qui provenaient notamment des stagiaires de Roubaix-Tourcoing actuellement en poste au Japon, Etats-Unis, au Chili et en Grèce.

LE COIN DES «Amis de Roubaix»

Comment on gaspille un temps précieux

Nos bureaux de perception

Les « Amis de Roubaix », toujours soucieux de l'intérêt général local, ont, nous ne l'ignorons pas, multiplié dès 1923, leurs démarches auprès des Pouvoirs publics, pour obtenir l'amélioration des locaux, si défectueux, du bureau principal des P.T.T., appuyant ainsi de toutes leurs forces, l'action engagée, dans le même sens, par la Municipalité.

Le résultat a été excellent, et en attendant la plutôt lointaine inauguration du nouvel Hôtel des Postes, l'installation provisoire des bureaux de la rue Nain, est devenue tolérable.

Dans un ordre de faits presque connexes, il y a lieu de s'émouvoir du fonctionnement, étonnamment défectueux, des services établis, à la diable, par les diverses perceptions de notre ville. Le nombre des personnes ayant affaire avec ces bureaux, a plus que décuplé depuis l'armistice, mais les locaux n'ont été améliorés à aucun égard; ils sont demeurés incommodes, malpropres et ridiculement étriqués!

Une lettre suggestive

Il est donc impossible de traiter avec plus de désinvolture un public, pourtant patient et tolérant, comme nous l'écrit en ces termes, l'un de nos correspondants:

Sortant hier de la perception Est, rue du Moulin, je tiens à vous faire savoir qu'entré à 9 h. 10, je n'ai pu passer au guichet qu'à 10 h. sonnées! Trente-deux personnes me précédaient d'ailleurs à l'arrivée et dans l'étroit couloir (1 m. 10) archicomble, la circulation était rendue très pénible. Il est intolérable de parquer le contribuable qui vient s'acquitter d'impositions de plus en plus lourdes, dans des conditions aussi inconfortables et, par surcroît, de lui faire perdre un temps précieux.

La semaine dernière, j'avais été amené à opérer un versement aux bureaux des contributions indirectes, rue Pellart; local tout aussi exigu que le précédent et en sus, dans un état de délabrement inouï. J'ai appris d'ailleurs que le receveur du susdit bureau va, incessamment, transporter ses pénates, rue Jouffroy! soit dans un quartier excentrique, serré de moyens de communications directs.

Or, nos concitoyens ont droit à un minimum d'égards. Leur bonne volonté vis-à-vis d'un fisc, de plus en plus exigeant, mérite bien une considération qui fait totalement défaut!

Aussi, les « Amis de Roubaix » se proposent-ils d'intervenir auprès de nos parlementaires, et directement en haut lieu, pour obtenir les légitimes améliorations qui s'imposent!

Une conférence sur Albert Samain, à Tournai

par M. André M. de Poncheville

M. André M. de Poncheville, l'orateur et l'écrivain distingué qui se consacre avec autant de zèle que de talent à la cause régionaliste, donnera samedi prochain 21 novembre, aux Amitiés françaises de Tournai, une conférence sur le poète septentrional *Albert Samain, sa vie et son œuvre*.

Le sujet et la personnalité du conférencier concourent pour faire de cette réunion un véritable régal.

DANS L'ARMÉE

Paris, 19 novembre. — Le général de brigade Mourier, gouverneur de Dunkerque, est nommé au commandement des subdivisions de Privas, Pont-Saint-Esprit, Avignon et Nîmes, à Avignon.

ON ARRÊTE A LYON UN ÉVADÉ D'UNE VOITURE CELLULAIRE A PARIS

Lyon, 19 novembre. — Trois inspecteurs de la Sûreté lyonnaise ont arrêté, en gare de Perrache, un cambrioleur de coffres-forts, Orféo Buccari, 25 ans, qui, le 2 octobre dernier, s'était évadé de Paris en crevant le plafond de la voiture cellulaire qui le transportait au Palais de Justice.

En compulsant les archives de police, on a découvert que cet individu ne s'appelait pas Buccari mais Antonio Dallabona, né en 1898, à Vicence (Italie). Il avait, au mois de janvier dernier, blessé à coups de revolver deux gendarmes de l'arrondissement de Grasse qui venaient l'arrêter.

DERNIÈRE HEURE

Les Projets financiers

Les amendements du groupe de la « Gauche républicaine démocratique »

Paris, 19 novembre. — Le groupe de la « Gauche républicaine démocratique » de la Chambre, réuni sous la présidence de M. P.-E. Flandin, a examiné les divers amendements présentés par ses membres aux projets financiers et a confirmé sa décision antérieure de voter contre le passage à la discussion des articles au cas où les articles viendraient en discussion. Il a donné son agrément à une série d'amendements comportant notamment:

a. La stricte limitation des attributions de la caisse d'amortissement à des opérations d'amortissement exclusives de toute intervention dans le service, l'émission ou le renouvellement des emprunts du Trésor;

b. Le contrôle du Parlement sur le budget de la caisse; l'interdiction de créer comme conséquence de l'organisation de la caisse, de nouveaux fonctionnaires;

c. L'exonération des porteurs de rentes pouvant justifier qu'ils ne sont pas inscrits au rôle de l'impôt général sur le revenu;

d. L'exonération des porteurs de rentes ayant acquis leurs titres, en échange des valeurs étrangères prêtées à l'Etat, pendant la guerre;

e. L'extension aux commerçants, magasiniers et industriels, des exemptions prévues en faveur des professions non commerciales.

Une protestation de la « Confédération générale de la production française » et de l'« Association nationale d'expansion économique »

Paris, 19 novembre. — MM. Duchemin, président de la Confédération générale de la production française, et Fourgère, président de l'Association nationale d'expansion économique, viennent d'adresser au Président du Conseil, ministre du Trésor, une lettre dans laquelle, après avoir rappelé qu'ils ont fait connaître au Président de la République les conditions auxquelles il serait possible, à l'industrie et au commerce français de coopérer au redressement financier, ils déclarent que le projet actuellement soumis à la Chambre, ne satisfait à aucune des conditions qu'ils ont indiquées et qu'ils ne sauraient reconnaître dans les dispositions proposées, les mesures qui paraissent indispensables.

Ils ajoutent que le vote d'un semblable projet porterait une nouvelle atteinte à la confiance du pays, déjà ébranlée.

La fête de la Reine des Belges

Paris, 19 novembre. — Le Président de la République a adressé au Roi des Belges le télégramme suivant, pour le prier d'exprimer ses souhaits à la reine Elisabeth, à l'occasion de sa fête:

Je prie Votre Majesté de présenter à S. M. la Reine, à l'occasion de sa fête, les souhaits que je forme de tout cœur pour son bonheur et celui de la famille royale, et de lui faire agréer mes plus respectueux hommages. — Signé: G. Doumergue.

S. M. la reine Elisabeth lui a aussitôt adressé un télégramme de remerciements ainsi conçu:

Très touchée des aimables souhaits que vous m'envoyez à l'occasion de ma fête, je vous en remercie et vous exprime mes sentiments de sincère amitié. — Signé: Elisabeth.

LES ÉVÉNEMENTS DE SYRIE

L'arrivée de renforts

Beyrouth, 19 novembre. — Le général Duport et le général Gamelin ont reçu à leur débarquement les troupes de renfort arrivées aujourd'hui.

M. de Reffye est arrivé par le « Chantilly ».

Une singulière démarche du chef de la rébellion druse

Genève, 19 novembre. — Le correspondant du « Times » à Constantinople a annoncé l'arrivée à Constantinople du chef de la rébellion druse, ajoutant que celui-ci compte se rendre à Genève pour y soumettre les desiderata des Arabes. Il serait porteur de nombreux documents et pétitions. Ce correspondant ajoute que le chef arabe serait chargé de demander à la Société des Nations, au nom des Syriens, de confier le mandat sur la Syrie à une autre puissance que la France.

LE COMMANDANT VUILLEMIN EST ARRIVÉ A FEZ

Alger, 19 novembre. — Le colonel Vuillemin, venant prendre le commandement de l'aviation algérienne, est arrivé, venant de Fez. Il a parcouru la distance Fez-Alger en 3 heures 20.

M. DE JOUVENEL EST ARRIVÉ A LONDRES

Londres, 19 novembre. — M. de Jouvenel, haut commissaire de la République française en Syrie, est arrivé à 3 heures 30, accompagné de M. Lauzier.

M. de Jouvenel a eu une entrevue à 17 heures 30 avec M. Chamberlain.

L'AMBASSADEUR DU REICH REÇU PAR M. BRIAND

Paris, 19 novembre. — M. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères, a reçu M. de Hoesch, ambassadeur du Reich.

La lutte contre la vie chère

Une conférence au Ministère de l'Agriculture

Paris, 19 novembre. — M. Jean Durand, ministre de l'Agriculture, a présidé ce soir, rue de Varenne, une conférence à laquelle ont pris part MM. Chautemps, garde des Sceaux; Schrameck, ministre de l'Intérieur; Daniel-Vincent, ministre du Commerce; Chiappe, secrétaire-général du ministère de l'Intérieur; Bouju, préfet de la Seine; Morain, préfet de police, etc...

Au cours de cette réunion, ont été envisagées les mesures à prendre pour enrayer la hausse injustifiée des denrées. Les décisions prises ont été tenues secrètes.

LE CONGRÈS de l'habitation à bon marché et de la petite propriété

Paris, 19 novembre.— Le cinquième Congrès de l'habitation à bon marché et de la petite propriété, a terminé aujourd'hui ses travaux par la discussion de plusieurs rapports dont l'un sur la question de l'aide financière à apporter aux petits propriétaires ruraux pour la construction de logements affectés aux ouvriers agricoles.

LES AGISSEMENTS D'UNE DOCTORESSE A SURESNES

Paris, 19 novembre. — Le Procureur de la République du Parquet de la Seine, M. Proubasse, ayant en mains le rapport du brigadier Leroy, de la police judiciaire, chargé d'enquêter sur les conditions dans lesquelles la doctoresse en médecine Tobalowska a procédé à des piqûres sur des écoliers et écolières de l'école communale de Suresnes, a décidé d'ouvrir une information contre Mme Tobalowska et tous autres, pour violences et blessures volontaires.

L'enquête a été confiée à M. Barnaud, juge d'instruction.

INAUGURATION D'UNE SALLE « MÉMORIAL » AMÉRICAINE A SOMME-PY

Reims, 19 novembre. — M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis, accompagné du préfet de la Marne, a été salué à son arrivée à Somme-Py par le général Gouraud et les autorités civiles et militaires.

A l'inauguration de la salle mémorial américaine, des discours ont été prononcés par le maire de Somme-Py, le colonel Jacquy, député de la Marne, le général Gouraud et l'ambassadeur des Etats-Unis.

UNE SÉANCE MOUVEMENTÉE à la Chambre italienne

Une bagarre

Les députés communistes expulsés

Rome, 19 novembre. — Au début de la séance de la Chambre, le député communiste Maffi a protesté contre la manifestation faite à la Chambre en faveur de M. Mussolini, disant que cette manifestation était destinée à fausser l'âme du peuple.

Des cris d'indignation ont accueilli les paroles de M. Maffi et plusieurs députés fascistes se sont élancés sur lui et l'ont giflé.

Une bagarre s'est produite, au cours de laquelle les députés communistes ont été expulsés de la salle.

L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA REINE ALEXANDRA INSPIRE DES INQUIÉTUDES

Londres, 19 novembre. — La reine douairière Alexandra, dont la santé laissait à désirer, depuis quelque temps, a eu une crise cardiaque. Son état est critique. Le roi d'Angleterre et le prince de Galles sont rentrés aussitôt à Londres.

Poursuivant le bandit Perrotey un jeune homme se blesse mortellement avec un revolver

Saint-Dié, 19 novembre. — La nuit dernière, les membres de la famille Humbert, de Plainfaing, entendant du bruit autour de leur habitation, ont cru qu'ils avaient de nouveau affaire au bandit Perrotey. Le père et les deux fils Humbert, armés de revolvers, sont sortis.

Au cours des recherches, l'un des fils, Camille Humbert, a trébuché et dans sa chute, son arme est partie: la balle lui a traversé l'abdomen. Le blessé a été transporté à l'hôpital de Saint-Dié dans un état désespéré.

DEUX MATELOTS DISPARAISSENT AU COURS D'UN TYPHON

Fécamp, 19 novembre. — Le voilier français « Sainte-Lucie », armateurs les « Pêcheries de Fécamp », venant de Miquelon et se dirigeant sur Fécamp, est arrivé à Falmouth après avoir essuyé une violente tempête.

Deux hommes de l'équipage disparurent au cours d'un typhon. Les victimes sont deux matelots de Cancale et de Paimpol: M. Emile Sevelgrand, 46 ans, et André Lecarboulec, 18 ans.

LA CONQUÊTE DES AIRS

Le raid Gênes-Buenos-Ayres

Casablanca, 19 novembre. — L'aviateur italien Casagrande, qui tente sur un hydravion le raid Gênes-Buenos-Ayres et qui a amerri cet après-midi dans le port à 14 h. 30, était parti ce matin à 11 h. 30 de Gibraltar. Le vol a été effectué dans d'excellentes conditions à la vitesse de 180 kilomètres.

Le raid Paris-Téhéran

Plaisance, 19 novembre. — L'aviateur Rabatel, de la mission du commandant Degaulaux, Paris-Téhéran, a pris son vol ce matin dans de bonnes conditions pour Belgrade.

L'ACCIDENT D'AVIATION DE CAVALAIRE

Les corps des victimes restent introuvables

Toulon, 19 novembre. — Les corps des victimes de l'accident d'aviation de Cavalaire n'ont pas été retrouvés.

L'amiral Fatou, préfet maritime, s'est rendu à Saint-Raphaël pour présenter ses condoléances aux familles des victimes.

Marché des changes à l'Etranger

de jeudi 19 novembre 1925

Londres: Sur Paris, 122,375; Bruxelles, 16,00; Esc. Bors banque, 3 % à 3 10/16; 2,07 à court terme, 2 ½ à 3 %.

New-York: Sur Paris, 397,50; Londres, 430,25; Chèques transfert, 434,50; Bruxelles, 458,50.

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

DEUX BOXEURS FRANÇAIS TTUS A NEW-YORK. — Londres, 19 novembre. — Dans un match de boxe en 20 rounds, Klark, champion de mi-Bretagne des poids mouche, a battu le Marseillais Antonio Merlo, par abandon au 17e round.

Dans un autre match, l'Anglais Harvey a battu le Français Baudry, aux points.

HIPPISME

LES COURSES A STOCKEL du 19 novembre 1925

Prix Cloister (4.000 fr., 2.800 m.): 1er, Wolfrun (Blewett), Loris; 2e, Flying Bird; 3e, Andouille. — Non placés: Chico, Lord Lockett, Sixte, Yorkshire-lad, Rabytop, Acaute, Cherry Brandy, Mitrailleuse. — Pari mutuel: 27.50, 11.00, 12.00, 13.50.

Prix de Malmedy (3.000 fr., 3.000 m.): 1er, Rosy-thebaka (Vanderton), Meugens; 2e, Zulte. — Pari mutuel: 14.50.

Prix Adhemar (4.500 fr., 2.600 m.): 1er, Knout (Stéphenson), Verheyleghem; 2e, Bo Midi; 3e, Moda B